

COHERIS

Société Anonyme au capital de 2 245 230 euros

Siège social : 40, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
399 467 927 RCS NANTERRE



**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ET EXTRAORDINAIRE EN DATE 25 JUIN 2008**

(...)

DIXIEME RESOLUTION

(Proposition de révocation de Monsieur Paul LANDUCCI de son mandat d'administrateur)

L'Assemblée Générale des actionnaires, sur proposition de Monsieur Fabrice ROUX, actionnaire, après avoir entendu lecture de cette proposition et des motifs de celle-ci, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de révoquer Monsieur Paul LANDUCCI de son mandat d'administrateur de la société COHERIS à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à 59,41 % des voix.

ONZIEME RESOLUTION

(Proposition de nomination de Monsieur Philippe STROSSER en qualité d'administrateur)

L'assemblée Générale des actionnaires, sur proposition de Monsieur Fabrice ROUX, actionnaire de la société COHERIS, après avoir entendu lecture de cette proposition et des motifs de celle-ci, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme Monsieur Philippe STROSSER, de nationalité française, né le 29 mars 1964 à Strasbourg, France, demeurant 10, rue du Faubourg de Pierre - 67000 Strasbourg, France, en qualité d'Administrateur, pour une durée de six (6) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire venant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à 56,87 % des voix.

FR

DOUZIEME RESOLUTION

(Proposition de nomination de Monsieur Marc STANCIU en qualité d'administrateur)

L'assemblée Générale des actionnaires, sur proposition de Monsieur Fabrice ROUX, actionnaire, après avoir entendu lecture de cette proposition et des motifs de celle-ci, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme Monsieur Marc STANCIU, de nationalité française né le 20 février 1959 à Paris, France et demeurant 59 rue Feyssart – 92100 Boulogne-Billancourt, France, en qualité d'Administrateur, pour une durée de six (6) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire venant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à 70,66 % des voix.

(...)

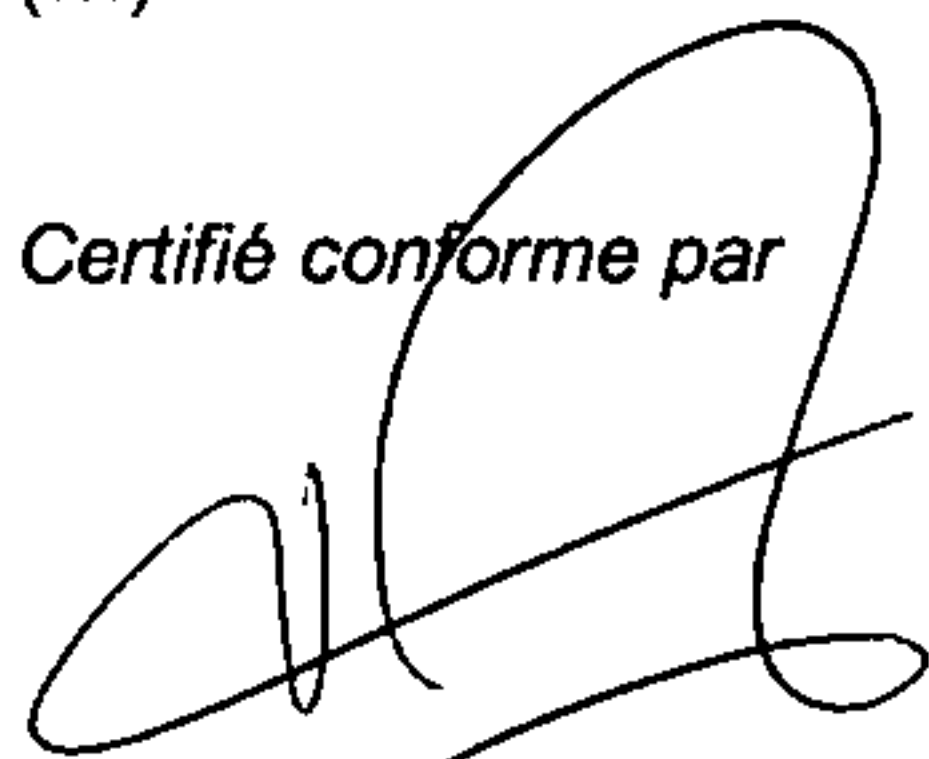
QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à 70,25 % des voix.

(...)

Certifié conforme par



M. Fabrice Roux
Président de séance

COHERIS
Société Anonyme au capital de 2 245 230 euros
Siège Social : 40, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
399 467 927 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 JUIN 2008

(...)

**EXAMEN DE LA SITUATION DU MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE DE
MONSIEUR PAUL LANDUCCI**

(...)

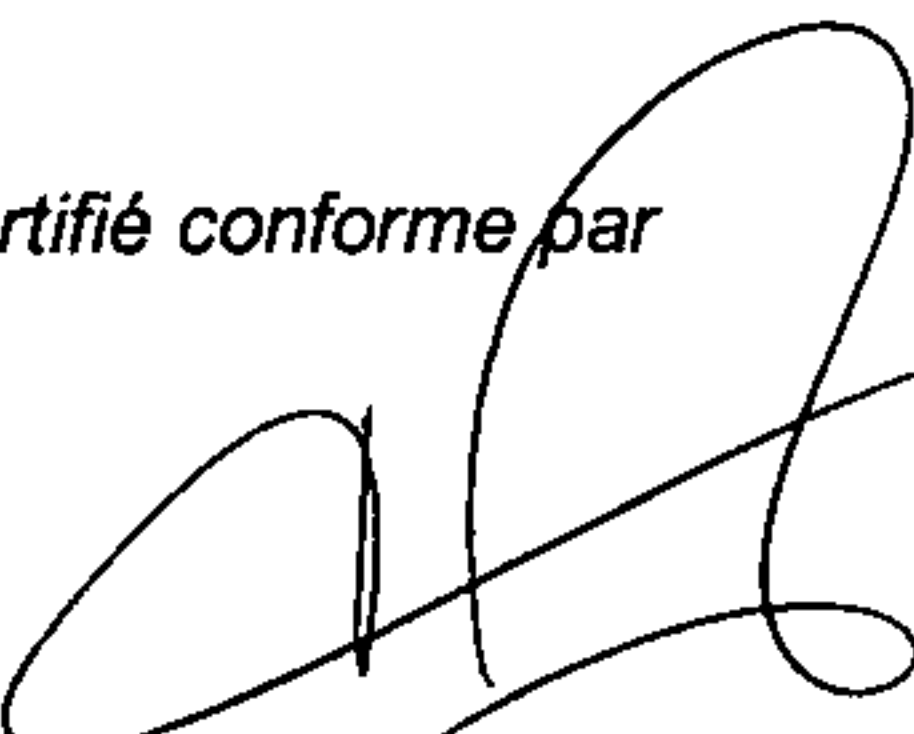
Après avoir entendu l'ensemble des débats qui viennent d'avoir lieu, sur proposition du Président Directeur Général et après en avoir délibéré, le conseil d'administration de la Société décide :

- o de révoquer Monsieur Paul LANDUCCI, avec effet immédiat, sans préavis ni indemnité, de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société COHERIS ;
- o en conséquence que Monsieur Paul LANDUCCI sera prochainement informé des modalités de restitution de son ordinateur portable, de son véhicule et de ses clés, de la société et de son téléphone portable.

Après discussions et échanges de vues, le Conseil adopte à la majorité des voix, 4 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 1 voix s'étant abstenue.

(...)

Certifié conforme par



M. Fabrice Roux
Président directeur général